

Espace du Doué, La Sèvre Nantaise, Cugand (85610)



Photo FVPPMA, 13/03/2012

Nom de l'association de pêche : L'Union des Deux Rives

Description

En partant de Cugand (85610), prenez la D77 en direction de Gétigné (44190), rue du Président à Durand. Vous arrivez à un rond point, prenez la première à droite sur « Le chemin Noir » situé entre des habitations. Continuez toujours tout droit sur un peu plus de 300 mn et vous arrivez sur un parking gravilloneux.

Si vous venez de Clisson (Route de Clisson D763), vous allez rencontrer un rond point avant d'arriver à Cugand. Prenez la dernière sortie à gauche, direction Gétigné. Vous rentrerez alors sur un carrefour giratoire, prenez encore la dernière sortie. Continuez sur à peine 100 m (D763) puis tournez à droite. Continuez tout droit sur 300 m, et vous trouverez le parking.

Au fond du parking à droite, vous pourrez emprunter un sentier qui vous conduira sur les différents postes de pêche sur environ 150 m. La fin du parcours se situe juste après le petit pont, au pied d'un mur en pierre.

Ainsi, vous pourrez profiter du soleil, du calme de la Sèvre Nantaise et des tables de pique-nique que propose le site. Les pêcheurs les moins expérimentés pourront s'essayer à tous types de pêche.

Fiche technique

Public(s) : Tous publics
Accessibilité : Facile
Stationnement : Parking (30 places)
Distance véhicule / rive : 90 m
Milieu : Rivière
Rive : Gauche
Berges : Encombrées en majorité
Linéaire de pêche : 150 m
Largeur entre rives : 30 m
Profondeur moyenne : 3 m
Type de fond : Rocheux, sableux et irréguliers
Emplacements : Ensoleillés
Equipements : Tables, poubelles, bancs

Types de pêche conseillés

- Pêche au coup
- Pêche du carnassier
- Pêche à l'anglaise
- Pêche de la carpe de jour
- Pêche du silure
- Fixe
- Itinérante

Atouts du site

- Nombreuses fosses
- Fond irrégulier
- Souches et caches pour poissons
- Diversité et richesse piscicole

Contact

Fédération de pêche de Vendée

Tél: 02.51.37.19.05

Site : <http://www.federation-peche-vendee.fr>



Amis pêcheurs, n'oubliez pas que la **carte de pêche est nominative et obligatoire** pour toutes personnes en action de pêche.

Vous pourrez vous la procurer auprès d'un **dépositaire** ou sur le **site Internet** de la fédération de pêche de Vendée :

<http://www.federation-peche-vendee.fr>

Remarque : Si vous avez un doute concernant la pêche, n'hésitez pas à consulter la réglementation du Site Internet de la fédération de pêche.

Sources : Fédération de pêche de Vendée, IGN ©

Mise à jour : 2017

Espace du Doué, La Sèvre Nantaise, Cugand (85610)

Axes Routiers à suivre

Départ : Cugand

Rue de l'Ancien chemin Royal

Arrivée : Terrain de sport

A proximité

Cugand : 1,5 km

Clisson : 3 km

La Roche-sur-Yon : 53 km



Légendes

- Linéaire de pêche
- Parking
- Vous arrivez par là



Photo FVPPMA 13/05/2012



Photo FVPPMA 13/05/2012